

Tests génétiques en pharmacie

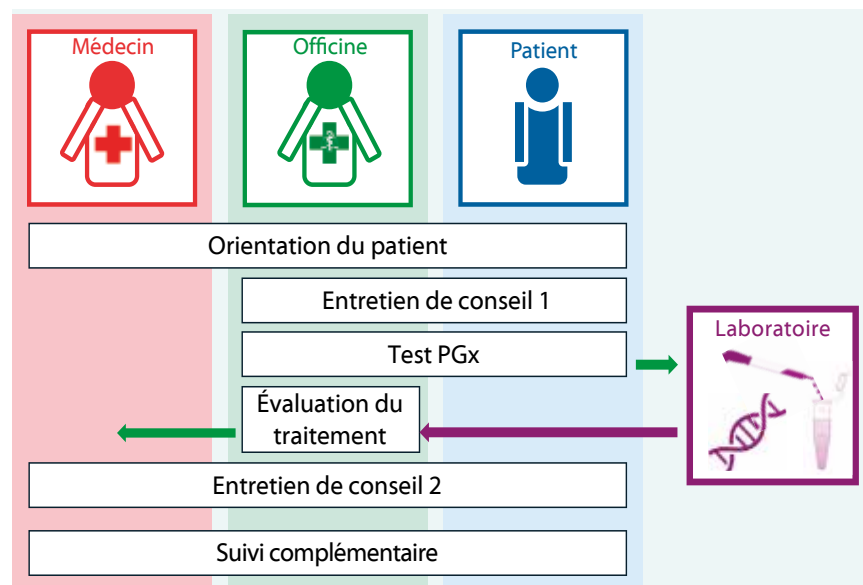
Des traitements sur mesure grâce à la pharmacogénétique

BIENNE – Une étude suisse a montré qu'un peu plus de 75% des patients pris en charge en ambulatoire ont reçu un médicament pour lequel des interactions médicament-gène sont connues, mais que seuls 0,09% de ces patients ont fait réaliser un test de pharmacogénétique. L'intégration de services pharmacogénétiques dans les processus des pharmacies peut contribuer à franchir une étape importante vers des soins médicaux plus personnalisés, plus sûrs et plus efficaces.

La pharmacogénétique (PGx) étudie comment les variantes génétiques des protéines influencent l'effet et la tolérance individuels des médicaments chez une personne donnée, l'objectif étant d'optimiser les résultats d'un traitement médicamenteux en tenant compte du profil génétique d'un patient pour individualiser la prescription de médicaments et leur posologie. Le tableau

présente une sélection de principes actifs souvent utilisés en Suisse et associés à des interactions médicament-gène pertinentes, pour lesquels un test PGx peut s'avérer utile.

Les tests avant le début du traitement ont en particulier leur importance pour les principes actifs à marge thérapeutique étroite, comme c'est le cas par exemple pour les médicaments psychiatriques.



Représentation schématique du processus entre médecin, officine et patient pour la réalisation de tests PGx

Source: Böhm I

Tableau 1: Sélection de principes actifs souvent utilisés en Suisse présentant des interactions médicament-gène pertinentes

Principe actif	Classe de médicaments
Ondansétron	Antiémétique
Ibuprofène	AINS
Tramadol	Opioïde
Oxycodone	Opioïde
Pantoprazole	IPP
Bupropion	IRND
Venlafaxine	ISRS
Citalopram	ISRS
Paroxétine	ISRS
Escitalopram	ISRS
Sertaline	ISRS
Amitriptyline	ATC
Mirtazapine	ATC
Simvastatine	Statine
Atorvastatine	Statine
Rosuvastatine	Statine
Clopidogrel	Antiagrégants plaquettaire

ISRS, inhibiteur sélectif de la recapture de la sérotonine ; IRND : inhibiteur de la recapture de la noradrénaline et de la dopamine ; IRSN, inhibiteur de la recapture de la sérotonine, de la noradrénaline et de la dopamine ; ATC, antidépresseurs tricycliques ; IPP : inhibiteur de la pompe à protons

Des tests en cours de traitement sont indiqués en cas d'effets indésirables ou d'échec thérapeutique qui ne s'expliquent pas dans un premier temps par des facteurs externes (par exemple, des interactions médicamenteuses). Les tests PGx prennent toute leur importance chez les patients multimorbides et polymédiqués. Dans ces cas, les interactions médicamenteuses peuvent être encore renforcées par des interactions gènes-médicaments.

Les directives internationales et les bases de données interactives en ligne aident à mieux comprendre les liens entre les profils génétiques et les effets des médicaments et à les mettre en pratique. Nous recommandons en particulier la base de données du CPIC (*Clinical Pharmacogenetics Implementation Consortium*, www.clinpgx.org), qui non seulement répertorie les médicaments concernés, mais est également reliée aux informations spécialisées de différentes autorités réglementaires, permettant ainsi de consulter directement les recommandations les plus actuelles sur les interactions entre les médicaments et les gènes.

Le cadre juridique

Les tests PGx peuvent être demandés par le médecin généraliste ou

un autre spécialiste. Cependant, les pharmacies sont souvent le premier point de contact lorsqu'un patient a des effets indésirables ou n'est pas satisfait de l'effet du médicament. Les pharmacies peuvent apporter une contribution importante, depuis l'information aux patients et le prélèvement d'échantillons jusqu'à l'interprétation des résultats des tests et l'optimisation du traitement médicamenteux.

Depuis décembre 2022, les pharmaciens sont habilités à prescrire des analyses génétiques pour évaluer les effets liés à la pharmacogénétique. Cette pratique est soumise aux dispositions définies dans la Loi fédérale sur les analyses génétiques humaines (LAGH) et dans l'Ordonnance sur les analyses génétiques humaines (OAGH). Si le médicament nécessitant l'analyse pharmacogénétique a été prescrit par un médecin, le pharmacien devra se concerter avec ce dernier avant de réaliser le test. Le pharmacien peut toutefois décider lui-même de réaliser ou non le test, à condition d'obtenir le consentement de la personne concernée.

À prendre en compte lors de la réalisation de tests PGx :

- Les tests ne doivent porter que sur les variants génétiques pertinents pour le médicament concerné.



Les cahiers à thèmes « pharmActuel » peuvent être souscrits par abonnement. Informations sous <https://pharmactuel.ch/fr/cahiers/>

- Les tests ne sont indiqués que si leurs résultats permettent de prendre des mesures préventives ou réactives.

- Avant le test, la personne à tester doit être informée de l'objectif, du déroulement et des informations attendues de l'analyse génétique, et donner son consentement pour la réalisation du test.

- L'information, le conseil et la réalisation du test doivent avoir lieu dans un espace séparé de la pharmacie (salle de consultation).

- Lors de la manipulation tant des échantillons génétiques que des données, il faut s'assurer que des personnes non autorisées ne puissent y avoir accès (protection des données).

- Les tests PGx ne peuvent être effectués que par des laboratoires habilités.

Selon le gène à détecter, un test PGx coûte entre cent et plusieurs centaines de francs. Une série de tests PGx sont remboursés par l'assurance obligatoire des soins (AOS) lorsqu'ils sont prescrits par un médecin. La condition préalable est que le test soit réalisé dans le cadre du traitement ou des conséquences d'une maladie existante.

Cet article a-t-il éveillé votre intérêt ? Pour en savoir plus, consultez le cahier scientifique à thèmes pharmActuel « Médecine personnalisée – Application en officine » (n° 02/2026).

Cahier scientifique à thèmes pharmActuel « Médecine personnalisée – Application en officine » (n° 02/2026)

Mais qui est donc Kluyveromyces Marxianus Fragilis B0399*?

Eh bien, demandez à vos intestins.

***LEVURE PRODUISANT DE LA LACTASE. IMPRONONÇABLE ET UNIQUE!**

1 gélule par jour. Les compléments alimentaires ne remplacent pas une alimentation équilibrée et variée et un mode de vie sain.

Peut être pris en même temps que des antibiotiques!

KALEIDON TRIBIOTIC+

NÄHRUNGSGÄNZUNGSMITTEL
mit Kluyveromyces marxianus fragilis B0399 und Zink
COMPLÉMENT ALIMENTAIRE
avec Kluyveromyces marxianus fragilis B0399 et zinc

MEKAT5608-25.05F